

# L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT



## SALON DU LIVRE

*Des mots, des phrases, des chapitres mais aussi des illustrations...*

**INDUSTRIE : RSP INJECT SE DÉVELOPPE**

**MAIRIE : UN GUICHET UNIQUE POUR BIEN VOUS SERVIR**



**Samedi  
29 novembre  
9h à 17h  
Le Colombier**

# Vide ta chambre

**BOURSE AUX JEUX ET AUX JOUETS**



Saint-Arnoult  
en Yvelines

La mairie organise la troisième édition de son rendez-vous familial « Vide ta chambre ». Une belle occasion de faire du tri dans les chambres des enfants en se séparant des jouets, livres et jeux qu'ils n'utilisent plus. Plutôt que de les laisser prendre la poussière, pourquoi ne pas leur offrir une seconde vie ? C'est aussi une manière de faire plaisir à d'autres familles, et de chiner à petit prix. Une journée placée sous le signe du partage et du recyclage malin ! Accès libre.

**Tarif exposants : 5 € par table (2 tables maximum) au profit de l'AFM Téléthon.**



Réservez  
votre table

# SOMMAIRE

## NOVEMBRE 2025

**6-7**



**10-11**



**Édito du Maire** - P. 4

**Le parking Jean Moulin passe au vert** - P. 5

**Un nouvel atelier pour RSP INJECT** - P. 6-7

**Brocante festive** - P. 8-9

**Le guichet unique de la mairie** - P.10-11

**Actualités** - P. 12 à 14

**Acteurs locaux** - P. 15

**Films à venir au Cratère** - P. 16

**Le Salon du Livre s'illustre** - P. 17

**L'accueil version familiale** - P. 18

**Espaces verts, même en automne** - P. 19 à 21

**Portrait : Nicolas Coulon** - P. 22-23

**Tous au théâtre** - P. 24

**Les délibérations du conseil municipal** - P. 25

**Questions/Réponses** - P. 26

**Travaux** - P. 27

**Agenda** - P. 28-29

**Tribunes d'expression** - P. 30

**Numéros utiles et état civil** - P. 31



**18**



**22-23**

## VIDÉOPROTECTION

### LE RÉSEAU S'ÉTEND, LA SÉCURITÉ SE RENFORCE



Comme adopté en conseil municipal le 24 juin 2025, le déploiement d'un nouveau réseau de caméras de vidéoprotection est actuellement en cours sur le territoire communal.

Ce dispositif vient compléter l'installation existante avec dix nouveaux points, portant ainsi à dix-huit le nombre total de lieux désormais placés sous vidéoprotection, dont les six points d'entrée de la commune.

Chaque point peut permettre jusqu'à quatre prises de vues distinctes, offrant ainsi une couverture optimisée des espaces publics et des axes stratégiques.

Ce réseau n'a pas seulement une vocation dissuasive : il constitue également un outil précieux pour les enquêtes. Depuis 2022, plus de 90 réquisitions ont été adressées par les forces de l'ordre pour accéder à des images dans le cadre de leurs investigations.

# ÉDITO

## MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE

Ce début d'automne illustre une nouvelle fois le dynamisme de notre commune et l'engagement constant des Arnolphiens, toujours prêts à se retrouver pour partager des moments festifs et solidaires.

Les manifestations de ces dernières semaines en sont la preuve éclatante : la brocante, organisée par nos acteurs économiques, a une nouvelle fois rencontré un large succès populaire. La mobilisation pour Octobre Rose sur la coulée verte et la collecte de sang au Colombier, ainsi qu'un Cratère presque comble lors du spectacle familial et de la Murder Party ont rassemblé un public nombreux, enthousiaste et généreux.

La première Rando Challenge a également été une réussite, attirant des marcheurs venus de toute la région. Ce dynamisme s'est aussi illustré dans d'autres domaines : lors de la remise des diplômes du brevet 2025 aux collégiens, ou encore à l'occasion de la cérémonie de remise des médailles du travail. Sur le plan économique, l'extension de Rouxel Group, dans la zone des Corroyés, vient renforcer l'activité industrielle locale et l'emploi.

La saison se poursuit avec un programme d'animations riche et varié. Le Salon du Livre, le 16 novembre au Colombier, comblera les



amoureux de lecture et d'évasion. La salle des fêtes accueillera ensuite un « Vide ta chambre » le 29 novembre, et le Cratère le festival de théâtre du Grenier de la Rémarde, les 29 et 30 novembre, rendant ainsi la culture accessible à tous.

Côté travaux, les voies d'accès à notre commune ont bénéficié de l'attention ces dernières semaines du Département et du SEASY (toujours en cours sur la RD 29). Ces interventions ont pu occasionner quelques gênes, mais elles visent à garantir des routes en bon état et un réseau de distribution d'eau fiable. Parallèlement, la rue du Palais fait actuellement l'objet d'une réfection, aux abords du Champ des Pommiers et du cimetière, tout en maintenant l'accès au site, notamment pour la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Enfin, pour accompagner les besoins de stationnement pendant la fête foraine, un parking provisoire a été aménagé sur la coulée verte. Merci aux boulistes pour leur coopération et à chacun pour le bon usage de cet espace. Toujours dans cette optique de faciliter l'accès au centre-ville, à l'occasion des travaux de la maison médicale sur le champ de foire rendu inaccessible aux automobilistes, la place Jean-Moulin passera en zone verte.

**Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.**

---

### L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - [www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Novembre 2025. Numéro ISSN 3002-0468.

# PARKING

## LA PLACE JEAN-MOULIN PASSE AU VERT !

*Pas encore sortie de terre, la future maison médicale s'impose déjà dans le paysage arnolphien par l'implantation de son chantier de construction sur le champ de foire et, avec elle, la neutralisation de l'ensemble de ses places de stationnement. Pour compenser cette perte et faciliter le stationnement, la municipalité convertie en zone verte toute la place Jean-Moulin.*



Développer les services proposés aux Arnolphiens, sans fragiliser l'activité des commerces faute de stationnement, constitue un double enjeu pour la commune.

C'est dans cet esprit qu'un parking provisoire a été aménagé lors de l'installation de la fête foraine, permettant de maintenir l'accès au centre-ville. Cette même volonté guide le passage du parking Jean-Moulin en zone verte, afin de garantir une meilleure rotation des véhicules et de compenser la disparition du stationnement sur le Champ de foire, nécessaire à la construction de la future maison médicale.

**A**vant les travaux, le champ de foire accueillait quotidiennement une vingtaine de véhicules, auxquels s'ajoutait un nombre similaire stationné le long de la rue Jean-Moulin, face à l'ex-perception. Soit environ 40 places désormais indisponibles.

Parallèlement, depuis plusieurs mois, le parking de la place Jean-Moulin affichait déjà complet, souvent occupé par des véhicules laissés plusieurs jours, voire semaines, par des covoitureurs ou des vacanciers, attirés par un stationnement gratuit placé sous vidéoprotection.

Ces stationnements prolongés privent de

places les habitants et visiteurs de passage. Pour éviter que la situation ne s'aggrave avec les travaux, la mise en place d'une zone verte est donc la seule solution pour préserver un stationnement gratuit et mieux régulé. Cette mesure prendra effet dès le départ des forains, le lundi 3 novembre 2025.

**Concrètement, la durée de stationnement sera limitée à 4 heures consécutives, du lundi au samedi de 9h à 19h, pour tous, résidents, travailleurs ou visiteurs, afin d'assurer un meilleur partage de l'espace.**

**Pensez à utiliser votre disque européen de stationnement pour éviter toute verbalisation.**

# ÉCONOMIE

## UN NOUVEL ATELIER POUR RSP INJECT

*Parmi les entreprises implantées dans la zone d'activité des Corroyés, à l'entrée de ville le long de la RD 936 en provenance de Dourdan, RSP INJECT poursuit son développement. Début octobre, l'entreprise a inauguré un nouvel atelier de fabrication de 600 m<sup>2</sup>, un investissement de 1,4 million d'euros qui vient s'ajouter aux 700 m<sup>2</sup> de l'atelier de production existant et aux 1 500 m<sup>2</sup> de zone de stockage.*

Claude Rouxel a cédé l'entreprise familiale à son fils Frédéric en 2009, mais suit toujours le développement de la société qu'il a créée en 1980.

Le nouvel atelier, sous 5 m de hauteur, est constitué d'une structure béton coupe-feu 2 heures, d'un pont roulant de 3,2 tonnes, d'une centrale climatisée avec renouvellement d'air, d'une tuyauterie entièrement en inox... quelques-unes des exigences pour assurer la production de pièces plastiques destinées à l'industrie médicale et pharmaceutique.



**S**pécialisée dans la plasturgie, RSP INJECT produit par injection des pièces plastiques destinées à une clientèle française et européenne, principalement dans les secteurs médical et pharmaceutique, mais aussi dans le sanitaire, la défense, l'armée et la grande distribution.

« *Cet atelier vise à répondre à la demande croissante du secteur médical et pharmaceutique. Il est équipé de trois presses neuves, entièrement électriques, et pourra en accueillir quatre supplémentaires. Notre parc total compte désormais 18 presses, quasiment toutes électriques, permettant une économie d'énergie de 30 % par rapport aux anciennes machines hydrauliques* », explique Frédéric Rouxel, PDG de Rouxel Group, dont RSP INJECT est une filiale.

### UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AFFIRMÉ

L'entreprise a intégré des mesures concrètes

pour améliorer son bilan carbone :

- 900 panneaux solaires ont été installés sur les trois bâtiments du groupe, couvrant environ 30 % de ses besoins électriques.
- 30 % des 400 tonnes de plastique utilisées annuellement proviennent de matières recyclées.
- Déjà certifiée ISO 9001, RSP INJECT vise désormais la certification ISO 14001, en phase avec les enjeux environnementaux actuels.

RSP INJECT compte aujourd'hui 16 salariés, travaillant en 3x8 sur cinq jours. Son chiffre d'affaires s'élève à 5 millions d'euros. Pour accompagner sa croissance, l'entreprise prévoit début 2026 le recrutement de cinq nouveaux collaborateurs (opérateurs, magasinier et responsable de production).

**RSP INJECT, ZA 9 rue des Corroyés  
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Téléphone : 01 30 59 36 00  
contact@rsp-inject.com**

# ROUXEL GROUP

## UNE HISTOIRE INDUSTRIELLE LOCALE



**L**'histoire du groupe remonte à 1968, lorsque Claude Rouxel fonde à Saint-Chéron une entreprise de sidérurgie spécialisée dans la fabrication de moules pour l'injection plastique, principalement destinés au packaging alimentaire (bouchons, barquettes...).

Installée à Dourdan en 1974, l'entreprise rejoint en 2004 son site actuel à Saint-Arnoult-en-Yvelines. En 1980, elle crée la filiale RSP INJECT pour tester ses moules, filiale qui deviendra une véritable unité de production plastique.

En 2016, Rouxel Group rachète dans l'Orne l'entreprise AMB, rebaptisée RMB Mold, afin de diversifier son offre de moules, notamment pour de plus petites pièces. En 2009, Frédéric Rouxel succède à son père à la tête du groupe. Aujourd'hui, le fabricant de moules emploie 40 salariés sur le site arnolphien.

Confronté à la mutation du marché liée à la réduction de l'emploi des plastiques à usage unique, l'entreprise mise sur la diversification, l'innovation et la modernisation de ses équipements pour renforcer sa compétitivité dans le secteur pharma-médical.

### ROUXEL MOLD PRÉSENT PARTOUT DANS NOTRE QUOTIDIEN

Pesant parfois plusieurs tonnes, les moules d'acier de grande production fabriqués par Rouxel Mold sont à l'origine de nombreux objets de conditionnement que nous utilisons tous les jours.



Rouxel Mold, 5 ZA, rue des Corroyés - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 01 61 08 31 06 - [contact@rouxel-mold.com](mailto:contact@rouxel-mold.com)

# CHINER BIEN PLUS QU'UNE BROCANTE, UNE FÊTE !

*Les années passent et le succès ne se dément pas pour la traditionnelle brocante de Saint-Arnoult-en-Yvelines, organisée par les acteurs économiques de la commune regroupés au sein de l'ACASA. Véritable temps fort de la rentrée, l'événement a une nouvelle fois attiré une foule nombreuse sur près de 2 km de voirie, où se sont installés près de 400 exposants. Par milliers, promeneurs et chineurs ont ainsi arpentré les allées, à la recherche de bonnes affaires dans une ambiance conviviale. Comme chaque année, les animations étaient au rendez-vous pour petits et grands, ponctuées cette fois par le passage remarqué de la fanfare Bombos de Saint-André, qui a rythmé la journée de ses airs entraînants.*

L'ACASA ne s'arrête pas  
là et prépare déjà ses  
prochains rendez-vous :

Jeudi 31 octobre :  
Halloween  
Dimanche 2 novembre :  
Salon du bien-être au  
Colombier  
Samedi 14 décembre :  
Marché de Noël  
en centre-ville, depuis la  
place du Général Leclerc.





**Un dernier bain de foule dans une ambiance conviviale**



# LE GUICHET UNIQUE

## UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

*Dès le franchissement du seuil de la mairie, vous êtes accueillis par le personnel du guichet unique. Ce service administratif est un véritable point d'entrée pour l'ensemble des démarches administratives du quotidien. Accessible à tous, il répond aussi bien aux demandes faites par téléphone, par mail ou directement sur place. Composé de quatre agentes, Louise, Cristina, Laëtitia et Laura, la nouvelle responsable arrivée à l'été 2025 en provenance de la mairie d'Angervilliers, le service est à l'écoute des Arnolphiens et veille à simplifier leurs démarches.*

Contrairement à bien des administrations, la mairie ne dispose pas d'un accueil numérique impersonnel, mais bel et bien d'un accueil humain. Au téléphone, une voix vous répond ; au guichet, un sourire vous accueille. Louise, Cristina, Laëtitia et Laura sont vos premières interlocutrices.

Elles orientent les démarches, gèrent l'accès aux différents services municipaux et concentrent, à elles seules, une grande partie des réponses à vos questions du quotidien.



### LES MISSIONS DU GUICHET UNIQUE

Outre de vous aiguiller vers le bon interlocuteur selon votre besoin, le guichet unique est bien plus qu'un seul service d'accueil. Il concentre déjà à lui seul un large éventail de compétences administratives. Il répond à vos interrogations relatives à :

**État civil** : enregistrement des naissances, mariages, Pacs, décès, actes de reconnaissance, ainsi que la gestion du cimetière.

**Titres sécurisés** : délivrance des cartes nationales d'identité et passeports.

**Attestations d'accueil** : formalité obligatoire pour accueillir un ressortissant étranger à domicile.

**Recensement militaire** : obligatoire dès 16 ans pour les jeunes Français.

**Urbanisme** : réception et suivi des demandes liées aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats).

**Élections** : gestion des listes électorales et organisation pratique des scrutins.

#### **UN ACCUEIL PERSONNALISÉ**

Au-delà des démarches administratives, le guichet unique se veut avant tout un service de proximité :

- il oriente les habitants vers le bon interlocuteur,
- accompagne les démarches complexes,
- et garantit une réponse rapide et adaptée aux besoins exprimés.

En regroupant en un seul lieu la majorité des formalités de la vie quotidienne, le guichet unique illustre la volonté municipale de simplifier la relation avec les habitants et de renforcer la qualité du service public local.

#### **INFOS PRATIQUES - GUICHET UNIQUE**

Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Place du Jeu de Paume  
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

**Téléphone** : 01 30 88 25 25  
Courriel : accueil@say78.fr

#### **Horaires d'ouverture au public :**

Lundi : 13h30-18h  
Mardi : 8h30-12h30 / 15h30-17h30  
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Jeudi : 8h30-12h30 / 15h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Samedi : 8h30-12h30

#### **Prise de rendez-vous en ligne :**

saintarnoultenyvelines.fr > Pratique >  
Démarches administratives (pour passeport et carte nationale d'identité)

## **ZOOM SUR...**

### **PLUS DE 3 000 TITRES SÉCURISÉS DÉLIVRÉS CHAQUE ANNÉE !**



**S**eules les mairies sont habilitées à délivrer les passeports et cartes nationales d'identité. Cependant, toutes ne disposent pas du matériel et du personnel accrédité pour mener à bien cette mission de service public validée par la préfecture. Sur notre canton, seules les mairies de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Rambouillet assurent la délivrance des titres sécurisés. Au-delà, il faut alors se tourner vers Dourdan, Saint-Chéron ou Auneau.

Avec 3 006 cartes d'identité et passeports délivrés en une année, le service municipal joue un rôle essentiel. Chaque demande nécessite deux passages en mairie : un premier pour le dépôt du dossier et un second pour la remise du titre. Cette mission constitue un service de proximité indispensable, très apprécié des usagers dont la très grande majorité provient des communes voisines, voire des départements voisins et parfois au-delà, pour pallier les délais d'instruction plus longs dans certaines communes.

## **PRÈS DE 200 ACTES D'URBANISME INSTRUITS EN 2024**

**A**utre mission importante assurée par le personnel du guichet unique : la gestion des autorisations d'urbanisme, qui contribuent directement à l'amélioration du cadre de vie local. En 2024, la commune a enregistré 22 permis de construire (PC) et 158 déclarations préalables (DP) de travaux.

Les permis de construire sont instruits par l'agglomération Rambouillet Territoires (RT78), mais les arrêtés sont délivrés par la mairie après avis de l'agglomération.

Les DP créatrices de surface (extensions jusqu'à 40 m<sup>2</sup>, garages, abris de jardin, piscines jusqu'à 20 m<sup>2</sup>, etc.) suivent la même procédure que le permis de construire.

Pour les autres DP (pose de fenêtres de toit, clôtures, ravalement...), la décision relève exclusivement de la commune.

Toutes ces demandes peuvent être déposées en mairie ou via le site internet de la commune. Contrairement aux titres d'identité, chaque commune traite exclusivement les demandes d'urbanisme de ses propres administrés.



## MÉDAILLES DU TRAVAIL DOUZE ARNOLPHIENS À L'HONNEUR

**E**n reconnaissance de leurs années de service et de leur engagement exemplaire, douze Arnolphiens ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie officielle organisée à la mairie. Un moment empreint de fierté et d'émotion, qui célèbre le travail, la fidélité et le savoir-faire.

La cérémonie de remise des médailles du travail s'est tenue vendredi 3 octobre, dans la salle des mariages de la mairie. À cette occasion, la commune a eu le plaisir de distinguer douze Arnolphiens, en reconnaissance de leurs années de service et de leur engagement professionnel exemplaire.

Instituée par décret en 1948, la médaille du travail récompense la durée, la qualité et la fidélité au travail. Elle distingue les femmes et les hommes qui, par leur persévérance et leur savoir-faire, contribuent à la vitalité économique et sociale de notre pays.



Entourés de leurs proches, les récipiendaires ont reçu leur diplôme, symbole de cette reconnaissance, ainsi qu'un ouvrage de la Société historique de Saint-Arnoult-en-Yvelines, en hommage à leur contribution à la vie locale.

### Promotion de janvier et juillet 2025

Médaille d'Argent (20 ans de service) : Fernand Sarriauf, Sabine Barbu, Christophe Konarik, Isabel Moreira De Almeida

Médaille Vermeil (30 ans de service) : Sophie Viel, Michaël Blin, Thierry De Maudave, Virginie Kruis, Isabel Moreira De Almeida, Franck Rouiller

Médaille d'Or (35 ans de service) : Murielle Payoux

Médaille Grand Or (40 ans de service) : Olivier Saint-Léger, Bruno Tilly

## RUE À SENS UNIQUE LE DOUBLE SENS CYCLABLE EN ZONE 30

**L**a cohabitation entre cyclistes et automobilistes est parfois source d'incompréhension, notamment dans les rues à sens unique du centre-ville. Pourtant, la règle est claire : en vertu de l'article R110-2 du Code de la route, toutes les chaussées à sens unique situées en zone 30 sont automatiquement ouvertes à double sens pour les cyclistes, sauf signalisation contraire explicite.

Cela signifie qu'un vélo peut circuler en sens inverse des voitures dans ces rues à sens unique, en toute légalité. Ce dispositif, appelé « double sens cyclable », vise à sécuriser et à faciliter les déplacements doux, en réduisant les détours et en encourageant l'usage du vélo. Néanmoins, comme le précise l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et dans les recommandations du CEREMA (organisme officiel d'appui technique du ministère de la Transition écologique et de la



Cohésion des territoires), le cycliste doit néanmoins toujours rouler à droite.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'extension de la zone 30 à l'ensemble du centre-ville implique donc que de nombreuses rues sont concernées par cette règle. Il en est ainsi pour les rues des Remparts, Basse, Laguesse

Charron, Louis Genet... Chaque usager est invité à faire preuve de vigilance et de respect mutuel afin de garantir une circulation sereine et sécurisée pour tous

Enfin, nous arrivons à une période de l'année où les journées raccourcissent. Une fois la nuit tombée, la prudence doit être redoublée. Les cyclistes sont tenus de disposer d'un dispositif d'éclairage avant et arrière, ainsi que de dispositifs réfléchissants, afin d'être parfaitement visibles sur la chaussée, et les automobilistes sont invités plus que jamais à se montrer vigilants.

# COLLECTE D'AMIANTE

## UNE OPÉRATION TEST PLÉBISCITÉE

**L**e 1<sup>er</sup> octobre dernier, la déchèterie de Saint-Arnoult-en-Yvelines a accueilli une collecte exceptionnelle de déchets amiantés, organisée par le Sitreva. Objectif : proposer aux particuliers une solution locale, gratuite et sécurisée pour se débarrasser de matériaux dont le traitement est habituellement complexe et coûteux.

Au total, 42 rendez-vous avaient été réservés, dont 38 ont été honorés. Chaque usager avait au préalable retiré un kit de protection et d'emballage obligatoire pour conditionner correctement ses déchets avant dépôt. Grâce à cette rigueur, l'opération s'est déroulée sans incident et dans le respect des règles de sécurité.



Le bilan est éloquent : 296 plaques de fibrociment, 33 conduits et 7 jardinières ont été collectés, pour un total de 7,7 tonnes d'amiante lié. Cette opération a représenté un investissement de 15 000 € pour le Sitreva, incluant les équipements fournis aux usagers et le traitement spécialisé des déchets.

Fort de ce succès, le Sitreva envisage d'organiser de nouvelles collectes en 2026 dans d'autres déchèteries du territoire. Aucune date n'est encore définie. En attendant, cette initiative a permis à de nombreux foyers de se débarrasser de déchets dangereux dans de bonnes conditions, tout en préservant la santé publique et l'environnement.

# SENSIBILISATION

## UN MESSAGE FORT AUX ABORDS DES AVALOIRS

**L**es jeunes élus de la commission environnement du conseil municipal des jeunes ont mené une action concrète de sensibilisation à la protection de l'eau et de l'environnement. Rose, Juliette, Wassim et Cyprien, encadrés par Émilie, l'animatrice de l'Espace jeunes, ont peint à la peinture forestière, sur les avaloirs situés à proximité du collège Georges Brassens ainsi que des écoles Camescasse et Guhermont, un message clair et percutant : « Ici, l'eau de pluie rejoint la rivière. Ne rien jeter. » Un pochoir fourni par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a permis la mise en place de cette opération.

Souvent méconnu, le rôle des avaloirs est essentiel : ils collectent les eaux de pluie et les dirigent directement vers la rivière, sans passer par une station d'épuration. Ainsi, tout déchet abandonné dans ces grilles finit dans le milieu naturel. Un simple mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau



et met plus de 10 ans à se dégrader. Un chewing-gum persiste environ 5 ans dans la nature. Une canette en aluminium peut mettre 100 ans à disparaître, et certains plastiques plus de 400 ans, tout en se fragmentant en microplastiques invisibles à l'œil nu. Ces particules sont ensuite ingérées par les poissons et autres animaux aquatiques... avant de se retrouver dans notre propre alimentation.

Au-delà de la pollution chimique, ces déchets obstruent parfois les réseaux d'évacuation, provoquant des engorgements ou des débordements en cas de fortes pluies. Par cette initiative simple et pédagogique, les jeunes élus rappellent à chacun, enfants comme adultes, combien les petits gestes du quotidien ont un impact direct sur notre environnement et notre santé. Préserver la qualité de l'eau, c'est protéger les écosystèmes... et nous-mêmes.

## COLLECTE DE SANG UN MOMENT DES PLUS AGRÉABLES

**D**onner son sang, c'est offrir une part de soi : un véritable acte de générosité que les bénévoles de la collecte arnolphienne s'attachent à rendre aussi chaleureuse que possible.

Les 10 et 11 octobre, crêpes, massages, photobooth, musique, tables de jeux et même un orchestre sont venus rythmer l'heure nécessaire entre le questionnaire, l'entretien médical, la collecte et la collation indispensable pour chaque donneur.



Un accueil festif rendu possible grâce à la mobilisation des bénévoles et au soutien de U Express, Les Ludo-tiens, Estelle Doucet, Duopianocello, D. Event by Manon et Théo Gloomy.

Au total, 149 donneurs ont répondu présent, dont 20 pour un premier don.

**Prochaine collecte arnolphienne : le 12 juin 2026.**

## OCTOBRE ROSE LA MOBILISATION AU RENDEZ-VOUS

**C**ette année encore, la campagne de prévention du cancer du sein orchestrée localement par l'association Une Rose Un Espoir a mobilisé largement. Grâce à ses nombreux partenaires et à la participation croissante



des participants aux marches et à la course, le message de prévention a été largement relayé.

La collecte de dons a atteint 3 427 €, reversés à la Ligue contre le cancer.

## COLLÈGE GEORGES BRASSENS 86 % DE RÉUSSITE AU BREVET

**M**ardi 14 octobre, la salle des fêtes Le Colombier a accueilli la traditionnelle cérémonie de remise du brevet des collèges et du certificat de formation générale, session 2025. Aux côtés de Sandrine Pacaud, principale de l'établissement, et de l'équipe pédagogique, étaient présents les maires des communes de rattachement : Joëlle Jégat (Saint-Arnoult-en-Yvelines), Nathalia Bricaud (Ponthévrard), Gilles Quinton (Allainville-aux-Bois), ainsi que Julie Seywert adjointe à la jeunesse et des représentants d'Ablis et de Sonchamp.



Sur 199 élèves présentés, 172 ont obtenu le brevet, soit 86 % de réussite, en hausse de 4 % par rapport à 2023. Côté mentions :

- 17 très bien avec félicitations du jury
- 26 très bien
- 46 bien
- 46 assez bien

Le certificat de formation générale affiche quant à lui 100 % de réussite.

« Pour la suite de vos études, je vous souhaite de rester curieux, ouverts et sérieux », a encouragé la principale à l'adresse des lauréats.

## Les Amis de l'Église.

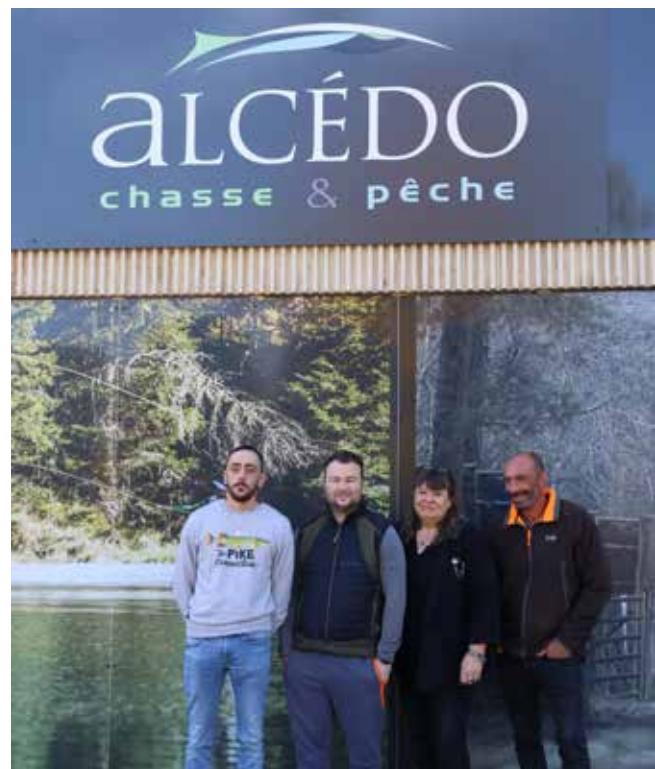


Passionnées d'histoire et d'architecture, elles sont 45 personnes, des Arnolphiens, des paroissiens mais aussi des personnes situées au-delà même des frontières de la paroisse à s'être regroupées depuis février de cette année au sein de « l'Association des Amis de l'Église de Saint-Arnoult ». « *Notre volonté est de mettre en valeur l'église Saint-Nicolas par une prise de conscience auprès des Arnolphiens des travaux que l'édifice nécessite, en parallèle des démarches menées par la mairie. L'inhumation d'Arnoul en 536, à l'endroit même de notre église, marque le début de la construction de la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Cette église est notre seul bien précieux le plus ancien, qui demande un soin constant* », détaille Frédéric Bourgeois, le président de l'association dont le bureau est constitué de Michelle Bozzio et Rémi Philippot. Le premier projet de l'association est la participation à la restauration des cinq vitraux. Prochainement, une première exposition, dont la date n'est pas fixée, sera consacrée à l'époque mérovingienne (484 - 751) durant laquelle a vécu Arnoul et son épouse Scari-berge, nièce de Clovis. En septembre, l'association a permis la visite de l'édifice à plus de 150 personnes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

**Pour rejoindre les Amis de l'Église :**  
[aaesa.yvelines@gmail.com](mailto:aaesa.yvelines@gmail.com)

**Pour information :** Sous couvert de la mairie, un architecte du patrimoine et un bureau d'études structure réalisent un diagnostic global sur les travaux prioritaires à mener sur l'église. Ceux-ci seront établis sur un programme pluriannuel d'intervention. Ils concerneront notamment les remèdes au sous dimensionnement des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et du traitement nécessaire contre l'humidité du bas-côté nord. Le diagnostic sera rendu en décembre.

## Chasse et pêche à portée de main.



Bonne nouvelle pour les amoureux de nature, de rivière et de grands espaces : une nouvelle enseigne dédiée à la chasse et à la pêche vient d'ouvrir sur la zone artisanale des Corroyés. Avec Alcédo Rambouillet, les passionnés n'ont désormais plus besoin de parcourir des kilomètres pour s'équiper.

Ce magasin de 350 m<sup>2</sup>, flambant neuf, s'adresse à tous les pêcheurs et chasseurs du sud-Yvelines, du sud-Essonne et même de l'Eure-et-Loir, un secteur jusqu'ici dépourvu de véritable offre de proximité. « *Notre implantation à Saint-Arnoult-en-Yvelines vise à répondre à une forte attente des passionnés du territoire. Ils ont désormais tout à portée de main* », explique Julien Normand, le gérant.

Canne à pêche, moulinet dernier cri, fusils, cartouches, leurres, nylon, hameçons, vêtements techniques, bagagerie... Alcédo Rambouillet réunit sous un même toit tout l'équipement nécessaire, avec les conseils avisés d'une équipe de quatre spécialistes, dont deux armuriers.

Déjà bien connue grâce à son implantation initiale sur la zone commerciale Bel Air depuis 2020, l'enseigne entend renforcer sa notoriété en s'ancrant au cœur de notre territoire rural, au confluent de trois départements.

**Alcédo Rambouillet - 17 rue des Corroyés**

**Tél. : 09 75 83 19 27**

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 19h.**

# cinéma m'était conté...

Cinéma  
**Le Cratère**

À VENIR  
EN NOVEMBRE...

## ACTION / SCIENCE FICTION



## COMÉDIE



## DRAME



Téléchargez l'application de votre  
cinéma sur votre smartphone.

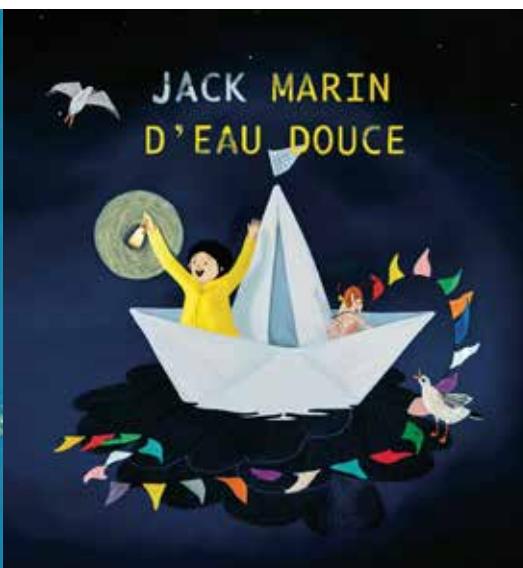
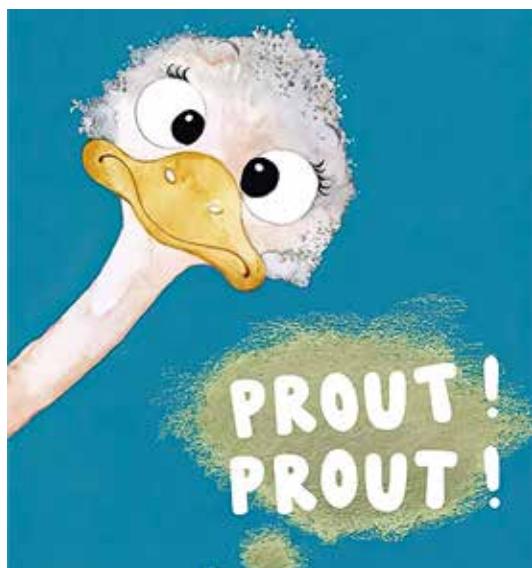


**DIMANCHE 16 NOVEMBRE**  
SALLE DES FÊTES LE COLOMBIER

# SALON DU LIVRE

## À LA RENCONTRE DES HÉROS... EN VRAI !

*Ces dernières semaines, les élèves des écoles Guhermont et Camescasse, du CP au CM2 ont, à l'occasion des accueils de classe de la médiathèque, rencontré des héros qu'ils ne sont pas près d'oublier, d'autant plus que la 8<sup>e</sup> édition du salon du livre va leur rafraîchir la mémoire.*



Le Salon du livre mettra à l'honneur la richesse littéraire locale avec une trentaine d'auteurs et maisons d'édition présents. Lecteurs et curieux pourront échanger avec eux, découvrir romans, albums jeunesse, essais ou recueils, et faire dédicacer leurs ouvrages achetés sur place. Une journée conviviale dédiée au plaisir de lire et de partager.

**D**epuis la rentrée des classes de septembre, chaque élève de nos écoles élémentaires a franchi avec enthousiasme les portes de la médiathèque Les Yeux d'Elsa, accueilli par l'équipe des bibliothécaires, à l'occasion des accueils de classes organisés pour éveiller leur curiosité et les plonger dans l'univers de la littérature jeunesse.

À tour de rôle, chaque classe a découvert, avec attention, grand intérêt et beaucoup de plaisir, deux albums soigneusement choisis : **Prout, Prout** de Sandrine Lamour, illustré par Marianne Barcilon,

**Jack, marin d'eau douce** de Jean Poderos, illustré par Léa Louis.

Ces ouvrages ont suscité rires, émerveillement et discussions animées dans les rangs des jeunes lecteurs, impatients d'en savoir plus sur les créateurs de ces histoires.

Justement, pour prolonger cette belle découverte, les enfants auront la chance de rencontrer les artistes eux-mêmes : les deux illustratrices, Marianne Barcilon et Léa Louis, ainsi que l'auteur Jean Poderos, seront les invités d'honneur du Salon du Livre organisé le dimanche 16 novembre, de 10h à 17h30, à la salle des fêtes Le Colombier.

Les ouvrages découverts avec grand intérêt seront disponibles à la vente sur le stand de la librairie L'Oiseau Lyre, présente tout au long de la journée. Les jeunes lecteurs — comme leurs parents, pourront ainsi les acquérir et les faire dédicacer par leurs auteurs et illustratrices, pour garder un souvenir unique de cette rencontre littéraire.

**Dimanche 16 novembre - Salle des fêtes  
Le Colombier - 10h à 17h30  
Rencontres, dédicaces et découvertes  
littéraires au programme !**

Retrouvez l'ensemble  
des exposants  
de ce 8<sup>e</sup> Salon du Livre



# L'ACCUEIL FAMILIAL

## UNE ALTERNATIVE HUMAINE ET ENCADRÉE

*À mi-chemin entre l'hébergement en établissement et le maintien à domicile, l'accueil familial consiste à vivre au sein d'une famille agréée par le Conseil départemental moyennant une rémunération versée par la personne âgée ou en situation de handicap, avec l'aide du Conseil départemental si ses ressources sont insuffisantes.*

La France compte 10 000 familles accueillantes, principalement réparties en zone rurale. Pour preuve, le département des Yvelines en compte seulement 27 !

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, Christine Groud, aide-soignante de profession est agréée depuis avril 2025. Elle et sa petite famille, Jacques son mari et leurs 4 enfants, sont impatients d'accueillir leur premier « accueilli ».



**L**'accueil familial est une solution d'hébergement pour les personnes âgées ou en situation de handicap, proposée par des particuliers agréés. Ce dispositif permet de vivre dans un cadre familial, sécurisant et individualisé, tout en bénéficiant d'un accompagnement médico-social. L'accueillant peut héberger jusqu'à trois personnes, hors membres de sa famille proche, et reçoit une rémunération encadrée par contrat.

Pour devenir accueillant, il faut obtenir l'agrément délivré par le Département, après éva-

luation du logement, de la motivation et des capacités du candidat. Une formation initiale et continue est obligatoire. Les personnes accueillies peuvent bénéficier d'aides financières comme l'APA, l'ASH ou un crédit d'impôt. Le Département assure le suivi et la qualité du dispositif.

L'accueil familial, c'est offrir un chez-soi à ceux qui en ont besoin, dans le respect, la dignité et la bienveillance.

**Conseil départemental des Yvelines :**  
[accueil\\_familial\\_pa\\_ph@yvelines.fr](mailto:accueil_familial_pa_ph@yvelines.fr)  
**Tél. : 0801 801 100**

# L'AUTOMNE LES ESPACES VERTS, UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR

*Flâner, marcher, regarder et surtout observer : autant de bienfaits que procurent nos espaces verts. Située en lisière forestière, Saint-Arnoult-en-Yvelines offre aux promeneurs un environnement privilégié, avec ses nombreux espaces boisés et plusieurs parcs aménagés, parmi lesquels le parc de l'Aleu, le parc Arsonneau, la coulée verte ou encore le jeune espace arboré rue Jean-Moulin. Une véritable chance pour les Arnolphiens !*



Les saisons passent, les couleurs changent, la faune s'adapte... et la flore, inlassablement, continue de nous offrir ses richesses.

Mais en sommes-nous vraiment conscients ? Nombreux sont celles et ceux qui arpencent chaque jour parcs et forêts, souvent sans mesurer pleinement la beauté et la générosité de la nature qui les entoure.

**N**ous profitons donc tous des visites « au vert » qui sont sauf exception gratuites pour l'usager ! On estime que plus la forêt est proche, plus elle est fréquentée. Dès les années 1980, priorité a été donnée au maintien de l'aspect naturel avec en particulier la préservation des vieux bois, des îlots de sénescence et du bois mort au sol.

Les relations du public entretenues avec la nature et la forêt, reposent sur l'expérience intellectuelle, physique et mémorielle propre à chacun. Les personnes qui ont souvent visité les parcs et forêts durant leur enfance

en gardent un contact plus étroit et durable. Culturels, identitaires, symboliques, cadres paysagers, nos parcs et forêts représentent notre patrimoine et des espaces de loisirs pour tous les âges.

## **DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES PRÉCIEUX**

Face aux épisodes de canicule et de pluies intenses qui se multiplient, il est essentiel de rappeler les services rendus par les forêts et les parcs :

- Îlots de fraîcheur : leur effet rafraîchissant est particulièrement important en été.



- Régulation des eaux de pluie : grâce à la « pompe hydrique », ils limitent les ruissellements.
- Amélioration de la qualité de l'air : les arbres dépolluent naturellement l'atmosphère.
- Régulation climatique locale : les bénéfices sont durables et bien documentés.

À ces effets environnementaux s'ajoute une sensation de bien-être, notamment grâce aux activités récréatives qu'ils permettent : promenades, cueillettes, sport, détente... Le VTT, notamment électrique, s'est fortement développé, aux côtés de nouvelles pratiques parfois moins respectueuses de l'environnement et nécessitant vigilance.

#### **CE QUE LES PROMENEURS AIMENT... ET AIMENT MOINS**

##### **Ils apprécient particulièrement :**

- Une meilleure qualité de l'air et une température plus agréable,
- Un cadre propice aux échanges sociaux,
- Des paysages valorisés,
- Le rôle récréatif des espaces,
- La possibilité d'observer la faune locale,



- Les cueillettes encadrées,
- Les chemins balisés,
- La hauteur et la diversité des arbres,
- La variété des essences et des classes d'âge,
- La présence d'équipements (aires de pique-nique, tables...).

**Mais certains ressentent aussi des craintes**, selon l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (Efese) :

- Activités de chasse (40 %),
- Parasites, maladies ou animaux sauvages (20 %),
- Pratiques sportives jugées dangereuses (10 %),
- Risques liés aux chutes d'arbres ou de branches (10 %).

#### **DES ENJEUX ÉCONOMIQUES RÉELS**

Même si la fréquentation de ces espaces est essentiellement gratuite, elle génère des coûts importants pour les collectivités : gestion adaptée, entretien, investissements dans les équipements, encadrement des activités, propreté et lutte contre les dégradations.



En retour, ces espaces verts renforcent l'attractivité résidentielle et économique, en influençant positivement la valeur de l'immobilier, notamment en milieu urbain et périurbain. Saint-Arnoult bénéficie ainsi pleinement de sa localisation verte et forestière.



## ZOOM : LES DÉCHETS, UNE MENACE POUR LA NATURE

Les déchets abandonnés dans les espaces naturels, même biodégradables, mettent de plusieurs mois à plusieurs milliers d'années à disparaître. Les mégots peuvent provoquer des incendies ; d'autres détruisent la faune ou polluent durablement les sols et les eaux. Les dépôts sauvages, en plus d'être illégaux, attirent rats et animaux errants porteurs de maladies, tout en dégradant ces milieux qui sont aussi de précieux réservoirs d'eau filtrée naturellement.

Si nos espaces arborés offrent un bol d'air précieux en toute saison, ils doivent être respectés. Comportements responsables et respect de la législation sont les clés pour préserver leur beauté et leur richesse écologique.



## Un exemple local : la prairie rue Jean-Moulin

Sans quitter la commune, la prairie préservée rue Jean-Moulin a offert de belles surprises florales début octobre : achillée, scabieuse, chicorée ou panicaud champêtre attirent encore de nombreux polliniseurs. Le 2 octobre, on pouvait y observer une activité intense d'abeilles, de mouches et de papillons.

# LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT...

**L**es feuilles mortes jouent un rôle crucial dans l'écosystème. Elles forment une litière qui protège le sol en le couvrant et en le nourrissant. Elles abritent de nombreux organismes comme les insectes, les amphibiens et les micro-organismes et se décomposent pour former de l'humus, enrichissant ainsi le sol en nutriments.

### Utiliser les feuilles mortes dans les jardins

Elles ont l'avantage d'améliorer la structure et le pouvoir de rétention d'eau du sol, d'apporter des nutriments riches en carbone et en azote, de protéger les plantes du froid hivernal tout en se décomposant au fil des mois. Cerise sur le gâteau, recycler de la sorte les feuilles mortes, cela fait moins de déchets verts à emporter à la déchetterie...

Pour un paillis efficace, étalez une couche de 5 à 10 cm de feuilles mortes autour des plantes afin de conserver l'humidité, supprimer les mauvaises herbes et réguler la température du sol.

Vous pourrez également les composter : Mélangez les feuilles mortes avec des déchets de cuisine et d'autres matières organiques, retournez régulièrement le compost pour une décomposition uniforme.

Laissez des tas de feuilles mortes pour abriter les insectes, araignées et petits mammifères pour favoriser la vie et contrôler les nuisibles.

Nos équipes des espaces verts soufflent, ramassent et entreposent les feuilles des arbres communaux dans un lieu où elles se décomposeront donnant l'humus recyclé dans nos parterres fleuris.

### Ramasser les champignons, activité star de l'automne

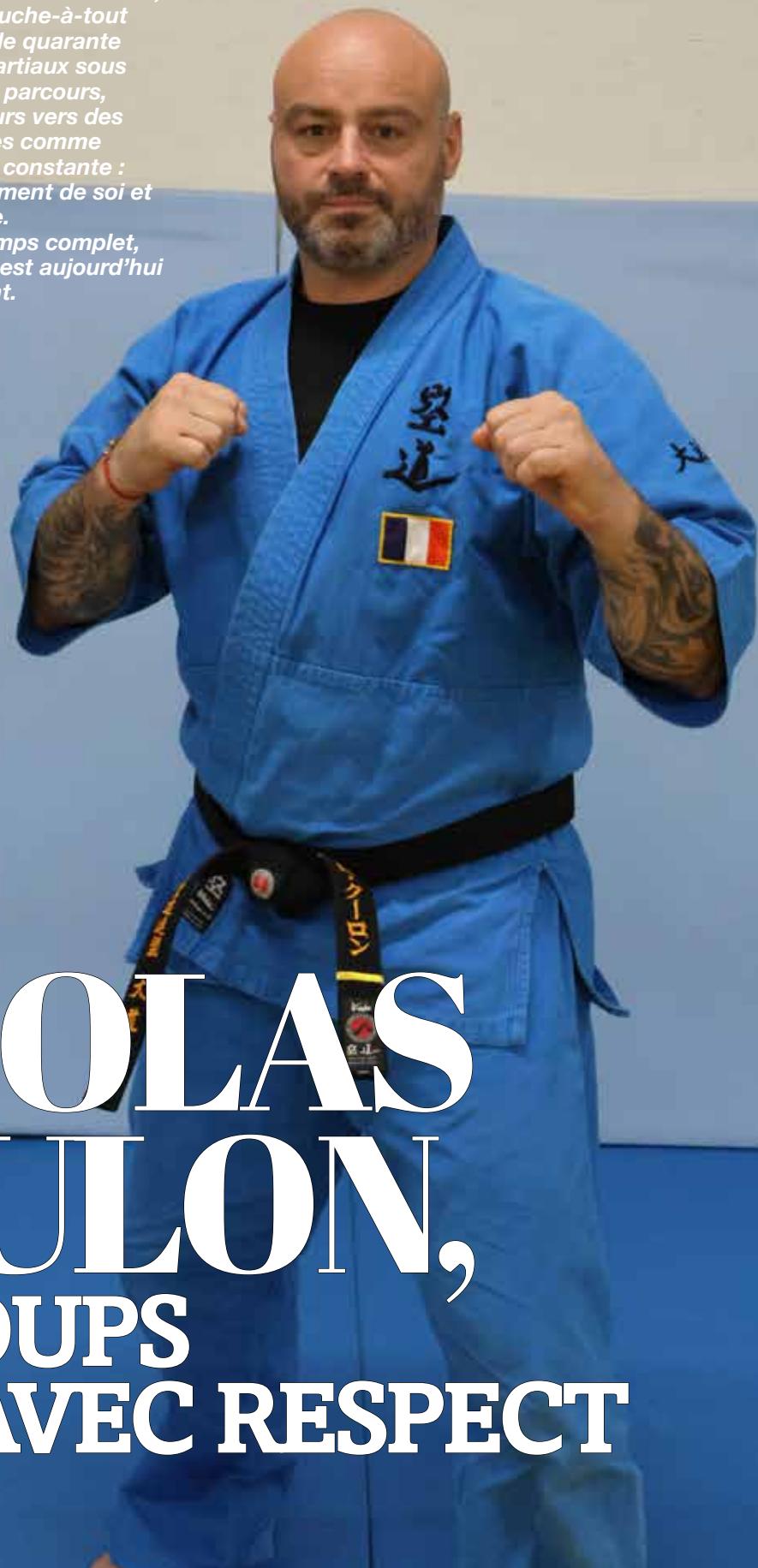
Avec un peu d'humidité et des températures encore douces, la décomposition de la matière organique comme les feuilles mortes permet d'obtenir les conditions nécessaires au développement des champignons. Il convient de savoir les reconnaître, car tous ne sont pas nos amis dans la poêle !

En France, on recense environ 400 espèces de champignons comestibles sur les 15 000 espèces existantes, dont le sporocarpe est visible à l'œil nu. Attention, certaines espèces toxiques peuvent ressembler à des champignons comestibles. Il est donc crucial de bien les identifier. En cas de doute, consultez un pharmacien ou un expert en champignons. Que vous soyez un cueilleur expérimenté ou un amateur de balades en forêt, n'oubliez pas de respecter la nature et de prendre vos précautions.

Plusieurs espèces sont particulièrement recherchées notamment dans nos forêts proches comme les cèpes, girolles, trompettes de la mort ou coulemelles.



*Dans le domaine des sports de combat, Nicolas Coulon est un touche-à-tout passionné. Depuis plus de quarante ans, il explore les arts martiaux sous toutes leurs formes. Son parcours, parfois ponctué de détours vers des disciplines plus modernes comme le MMA, témoigne d'une constante : la recherche de dépassement de soi et le respect de l'adversaire. Portrait d'un sportif à temps complet, pour qui la transmission est aujourd'hui au cœur de l'engagement.*



# NICOLAS COULON, LES COUPS MAIS AVEC RESPECT

Q

uelques semaines après son titre de vice-champion à la Coupe du monde de Kudo, décroché cet été à Bourgas, en Bulgarie, L'Éclair est allé à la rencontre de Nicolas Coulon, à l'issue du premier cours de la saison délivré aux enfants de la section Kudo de l'USSA.

### Former les jeunes : une vraie satisfaction

Satisfait, il l'est Nicolas, mais pas seulement de son podium mondial. Pour lui, ce succès appartient déjà au passé. Sa vraie fierté, en ce début de saison, est de voir une trentaine d'enfants évoluer sur le tatami arnolphiens, quelques jours seulement après le forum des associations. Lors de ce rendez-vous annuel, il n'avait pas manqué de vanter les mérites de sa discipline, qui aide les jeunes à grandir avec des repères clairs : respect, maîtrise, persévérance, courage, humilité et solidarité. Autant de valeurs précieuses dans la pratique sportive, mais aussi à l'école et dans la vie quotidienne.

### Quarante-trois ans de pratique

Ce fil conducteur guide Nicolas depuis ses débuts. À 49 ans, il cumule déjà 43 années d'arts martiaux. « Je ne remercierai jamais assez mon père de m'avoir inscrit au judo à l'âge de 6 ans. Lui, avait pratiqué la boxe. Je suis né à Versailles mais j'ai grandi à Rambouillet. C'est là que j'ai découvert le tatami et pratiqué le judo jusqu'à mes 13 ans auprès de Gérard Delahaye. J'ai même été champion des Yvelines », raconte-t-il.

De 14 à 16 ans, il se tourne vers la boxe américaine, appelé aussi full-contact. Plus tard, étudiant en électrotechnique à Besançon, il cherche un sport à pratiquer et goûte à la boxe anglaise dans le cadre d'une section sport-études. À son retour à Rambouillet, il reprend le kimono, cette fois pour découvrir le Taekwondo. « Cette discipline exige beaucoup de dextérité et de techniques de jambe. Je me souviens m'être classé 3<sup>e</sup> au championnat des Yvelines. Après trois ans, j'ai obtenu la ceinture noire et j'ai enseigné le Taekwondo durant sept ans à Saint-Arnoult-en-Yvelines. »

### Le goût du défi

Toujours avide de repousser ses limites et d'élargir sa pratique, Nicolas s'oriente ensuite vers le Karaté Kyokushinkai. Ce style, réputé pour sa dureté, se caractérise par des tech-

niques circulaires puissantes, des coups de pied, des attaques, des blocs et des projections. La pratique se fait sans protection. « Il faut être solide physiquement, mais aussi mentalement », prévient-il. En 2004, il décroche le titre de vice-champion de France.

Sa quête de dépassement l'amène ensuite vers le MMA. « J'ai été attiré par ce mélange de disciplines pour en former une seule. Le MMA combine des techniques issues du judo, du jiu-jitsu, du karaté, de la lutte, de la boxe ou encore du muay-thaï. Mais ce sport moderne reste avant tout un sport de combat, sans réelle dimension philosophique ou culturelle », souligne-t-il.

### La découverte du Kudo

C'est justement pour retrouver cette dimension philosophique, indissociable à ses yeux des arts martiaux, que Nicolas retourne vers le karaté. Puis, au hasard d'internet, il découvre le Kudo, fondé au Japon en 1981. « J'ai pris contact avec Fabrice Cario, le représentant français de la discipline. Je me suis formé auprès de lui durant un an au dojo de Rennes, avant d'ouvrir la section à Saint-Arnoult en 2021. »

**Mon objectif est de participer au championnat du monde au Japon en 2027**

Le Kudo combine des techniques de karaté, de judo, de jiu-jitsu et de boxe. Il se pratique avec un casque à visière, permettant d'utiliser coups de poing, coups de pied, projections et immobilisations en toute sécurité.

La discipline met l'accent sur l'efficacité en combat, mais aussi sur la maîtrise de soi et le respect de l'adversaire.

### Des ambitions encore intactes

Lorsqu'on lui demande ce qui continue à l'animer, Nicolas répond sans hésiter : « Quand on est combattant, on veut toujours prouver à soi-même qu'on est capable de grandes choses. Mon objectif est de participer au championnat du monde au Japon en 2027 et d'y décrocher mon grade de 2<sup>e</sup> dan lors du rassemblement qui s'en suivra. Ce sera sans doute mon dernier grand rendez-vous avec la compétition. »

Mais son engagement ne s'arrêtera pas là. « J'ai bien l'intention de poursuivre le développement du Kudo et d'amener d'autres combattants arnolphiens à atteindre le niveau international », ambitionne le disciple de Takeshi Azuma, fondateur de la discipline.

**Pour découvrir le Kudo auprès de l'USSA**  
Contact : Nicolas Coulon - 06 08 84 94 30  
kudo-star78@gmail.com

**Écoutez  
le portrait  
du mois**



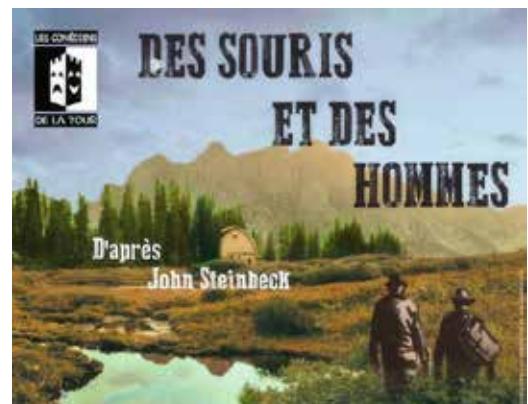
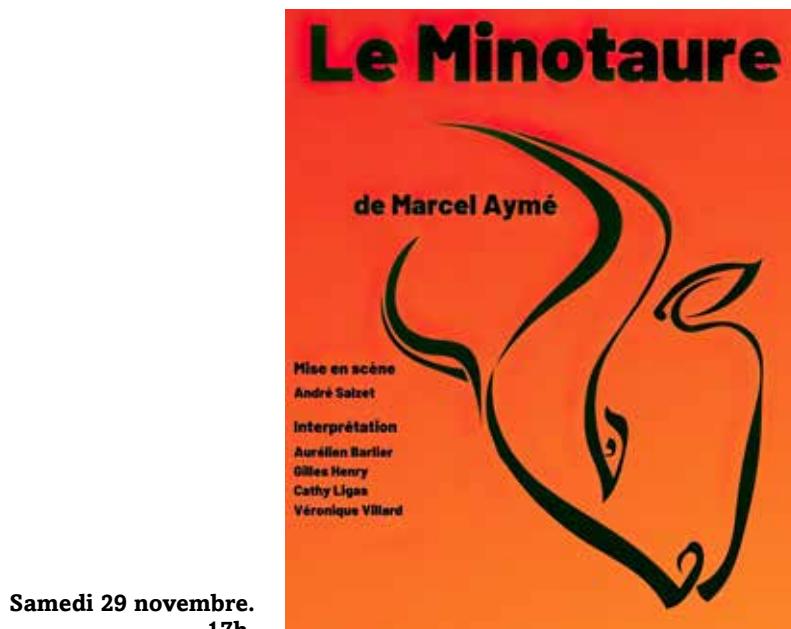
# CULTURE

## LE THÉÂTRE POUR TOUS

Rendre le théâtre accessible au plus grand nombre, sans devoir courir les grandes salles parisiennes : telle est l'une des ambitions du Grenier de la Rémarde, fidèle à l'esprit qui anime son festival depuis treize ans.

La proximité de la scène de notre salle Le Cratère permet d'offrir au public un véritable luxe culturel... à prix très doux : 10 € la pièce, ou 5 € seulement grâce au Pass Festival à 20 € pour les quatre spectacles programmés sur le week-end. Alors, et si ce soir vous alliez au théâtre ?

Festival de théâtre de  
Saint-Arnoult  
29 et 30 novembre 2025  
Salle Le Cratère  
rue Jean-Moulin  
Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Infos : [www.gremarde.net](http://www.gremarde.net)



Samedi 29 novembre. 20h.



Dimanche 30 novembre. 14h.



Dimanche 30 novembre. 17h.

Mardi 23 septembre 2025 - 20h - Salle du conseil municipal au Colombier

# FINANCEMENT

## 1 000 000 € DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION

- 1.** Une erreur technique d'un montant de 0,17€ dans le budget principal de la commune pour 2025 a donné lieu à une correction du même montant.
- 2.** Un impayé de frais de cantine scolaire pour un montant de 806,58 € sur la période de 2007 à 2015 a été affecté en dépense de fonctionnement de la commune suite à l'échec des poursuites.
- 3.** Au titre des subventions versées par le Département aux communes de moins de 10 000 habitants et issues du produit des amendes de police, la commune va solliciter la somme de 24 000 € pour financer des travaux de sécurité routière et de signalisation en 2025. Le montant estimé des travaux s'élève à 40 174,29 € HT, répartis sur plusieurs opérations (pose de potelets, étude de circulation rue de Nuisement, amélioration de feux tricolores rues des Gâtines et Maurice Dejean, signalisation, éclairage sécurisé du carrefour Laguesse-Charron/ Martinière).
- 4.** Dans le cadre du contrat d'aménagement régional, la commune sollicite auprès de la Région Île-de-France une subvention de 1 000 000 € (902 000 € + 98 000 €) pour deux projets de construction.
  - Centre Technique Municipal :** Coût estimé à 2 257 400 € HT, visant à moderniser les services techniques et à optimiser l'espace scolaire en libérant sa localisation actuelle, entre le pôle scolaire Guhermont et le collège Georges Brassens. Le nouveau CTM sera construit sur la zone des Corroyés. Le bâtiment comprendra des bureaux, des ateliers et des installations énergétiques durables : panneaux solaires, géothermie ainsi que la récupération d'eau de pluie.
  - Poste de Police Municipale :** Coût estimé à 245 000 € HT, situé avenue Henri Grivot afin d'en améliorer l'accès à la population. Le local accueillera quatre agents et inclura des aménagements pour le marché hebdomadaire (benne à déchets et toilettes publiques).
- Financement et subventions**
  - Centre technique municipal :**  
Autofinancement communal : 843 440 € (34,74%)
  - Contrat d'aménagement régional :** 902 000 € (37,14%)  
Contrat départemental Yvelines : 682 960 € (28,12%)
  - Poste de police municipale :**  
Autofinancement communal : 107 245,50 € (40,10%)  
État : 62 254,50 € (23,27%)
  - Contrat d'aménagement régional :** 98 000 € (36,63%)  
Pour ces deux projets, les marchés de construction seront passés cet automne pour un début des travaux courant février 2026.
- 5.** Les parcelles de terrain appartenant à la commune situées rue Jean-Moulin face au Cratère et requises pour la construction de la maison médicale ont été soustraites du domaine public. Cette surface totale de 762 m<sup>2</sup> du futur bâtiment a été matérialisée par des barrières le 18 juillet et a ainsi perdu son usage dédié au stationnement.
- 6.** La recette de la vente des emplacements de l'opération « Vide ta chambre » prévue le 29 novembre à la salle des fêtes Le Colombier, 5 € par table, sera reversée à l'AFM Téléthon.
- 7.** La commune a renouvelé sa convention avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) en faveur du développement et du financement de services, à savoir les structures d'accueil petite enfance (Trotte Menu et Lapins Bleus), l'accueil collectif de mineurs (Les Copains d'Abord) et l'Espace jeunes. Cet accompagnement s'effectue tout autant sur le fonctionnement quotidien que sur l'investissement pour les travaux, l'amélioration et le développement de ces structures.
- 8.** La commune se doit de souscrire un contrat d'assurance statutaire couvrant les risques financiers liés à l'absentéisme de ses agents dans le cadre de ses obligations législatives et réglementaires (décès, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS), maternité...). Pour cela, elle adhère au contrat groupe négocié par le Centre de gestion. Ce contrat, regroupant 639 collectivités soit plus de 46 000 agents, arrivera à échéance le 31 décembre 2026. La commune décide de rejoindre la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le CIG va engager début 2026, pour la période 2027- 2030.
- 9.** Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les agents municipaux auront l'opportunité de signer un nouveau contrat avec Harmonie Mutuelle encore plus avantageux en termes de couverture prévoyance et de santé. De plus, il sera couplé avec une participation financière de la commune à minima de 15 €, contre 1 € actuellement. Cette participation financière est imposée par la réforme de la protection sociale complémentaire de 2021. Cette couverture des risques prévoyance et santé est proposée par le CIG aux collectivités à destination de leurs agents.
- 10.** Compte tenu de l'évolution des pratiques, des effectifs, des horaires d'ouverture de la mairie, des amplitudes d'accueil des publics, de la réorganisation des services, de la mise en place de la journée de solidarité... l'organisation du temps de travail des agents territoriaux a été mise à jour pour chaque service, avec pour principe valable pour tous, un temps annualisé de 1607 heures.
- II.** Le tableau des effectifs des agents de la mairie, tous services confondus, fait état de 88 postes pourvus.

# QUESTIONS / RÉPONSES

## LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.  
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

**En revenant chez nous à pied, nous constatons une fuite d'eau rue de l'Aleu.**

Alerté en début de soirée par ce message via le site internet de la commune, l'élu d'astreinte a constaté l'intervention en cours du SEASY. La commune n'ayant pas la compétence de l'eau, il convient en pareille circonstance de prévenir ce syndicat au 01 30 88 07 50 pour plus de réactivité.



La fermeture simultanée d'une portion de la RD 936 et de la RD 29 pour travaux sont de nature à rendre difficile l'accès à Rambouillet.

Cela aurait peut-être pu être évité si les donneurs d'ordre s'étaient concertés afin de ne pas pénaliser les usagers quotidiens de ces 2 axes très empruntés.

**Réponse :** C'est bien parce que ces axes sont réputés importants pour tous, que le Département et le SEASY s'y intéressent au point de veiller à leur bon entretien.



Je viens d'emménager rue Charles de Gaulle.  
Il y a des places de stationnement en zone bleue devant mon immeuble.  
Puis-je faire la demande d'un macaron de stationnement pour résident ?

**Réponse :** Le stationnement présent sur l'espace public situé au droit des habitations n'est pas à l'usage exclusif de leurs résidents. De plus, si une zone bleue a été matérialisée c'est bien pour permettre la rotation des véhicules au bénéfice du plus grand nombre.

La commune ne délivre aucun macaron.



À quand l'installation de bancs dans le cimetière ?

Ces équipements seraient pourtant les bienvenus pour les moins jeunes des visiteurs.

**Réponse :** En plus de ceux déjà existants, courant octobre, deux bancs ont été posés par les services techniques de la mairie.



# TRAVAUX

## TRAVAUX AU QUOTIDIEN

*Améliorer le cadre de vie et entreprendre des travaux impliquent inévitablement de nombreuses contraintes : disponibilité des entreprises, approvisionnement en matériaux, délais d'obtention des autorisations, délais de recours... Autant de paramètres qui peuvent parfois conduire à la concomitance de plusieurs chantiers, à la fois dans différents secteurs de la commune et sur les axes qui la desservent. C'est le revers de la médaille d'une commune en mouvement, où les projets avancent au rythme des opportunités et des calendriers techniques.*



### Arrosage

De nouveaux végétaux ont été plantés aux abords du Cratère et de l'avenue Henri Grivot, venant compléter harmonieusement les aménagements paysagers existants. Ces plantations bénéficient d'un arrosage régulier grâce à l'eau de pluie collectée depuis la toiture des tennis couverts, une démarche à la fois économique et écologique. Gageons que les maîtres sauront « retenir » leur toutou..



### Marquage

Les agents du service voirie ont assuré la mise en place d'un parking provisoire sur une partie de la coulée verte, destiné à accueillir les visiteurs pendant la fête foraine. Un grand merci aux boulistes pour le prêt de leur aire de jeu !

### Desserte

Les travaux de voirie se poursuivent également aux abords du cimetière et du champ des Pommiers afin d'améliorer les cheminements et la sécurité.



### Circulation

Plusieurs chantiers structurants ont été menés voire sont encore en cours sur la RD 836, RD 936 et RD29 en provenance respectivement de Dourdan, Sonchamp et Clairefontaine. Le Département et le SEASY s'attachent à améliorer durablement la desserte de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Ces travaux ont pu occasionner quelques désagréments... bientôt oubliés au profit pour les années à venir d'une meilleure circulation et d'un approvisionnement en eau potable renforcé.



# AGENDA

## SORTIR

### Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : [saint-arnoult-rando.fr](http://saint-arnoult-rando.fr)

Planning des sorties : [saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai](http://saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai)

**CONTACT :** **Gilles** au **06 87 01 55 12** - [contact@saint-arnoult-rando.fr](mailto:contact@saint-arnoult-rando.fr)



#### SAMEDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

14h à 17h : Café Couture

Ressources&Vous.

10 rue Laguesse Charron 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Contact : [ressourcesetvous.org](http://ressourcesetvous.org)

20h42 : Soirée Ludos

Soirée jeux avec les Ludotiens.

Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.

Contact : [contact@lesludotiens.com](mailto:contact@lesludotiens.com)

#### DIMANCHE 2 NOVEMBRE

10h à 18h : Salon Équilibre, Santé et Bien-Être

Proposé par l'Association des Acteurs Économique de la commune (ACASA) autour de conférences, ateliers, animations et espace de vente. Entrée gratuite.

Le Colombier.

#### MARDI 4 NOVEMBRE

9h15 et 10h30 : BB lecteurs

Médiathèque.

#### MERCREDI 5 NOVEMBRE

14h à 17h : Croche'thé : initiation au crochet et création d'objets d'automne

Ressources&Vous.

10 rue Laguesse Charron - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Contact : [ressourcesetvous.org](http://ressourcesetvous.org)

#### DIMANCHE 9 NOVEMBRE

12h à 16h : Banquet des aînés

Repas offert par le CCAS aux Arnolphiens de plus de 65 ans sur inscription. Le Colombier. Gratuit.

Contact : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr) - 01 30 88 25 20

15h à 16h30 : Initiation au Qi Gong et Taï Chi Chuan

Venez découvrir ce qu'apportent ces arts de vivre que sont le Qi Gong et le Taï Chi Chuan sur votre corps et votre esprit. Par l'Atelier du Ying Yang 78 (LADYY78).

Parc de l'Aleu ou Préau de Camescasse si pluie. Gratuit.

Contact : Aurélie : [latelierduyinyang78@gmail.com](mailto:latelierduyinyang78@gmail.com)

06 14 28 21 54

Patrice : 06 98 84 42 80 / [www.latelierduyinyang.com](http://www.latelierduyinyang.com)

#### MARDI 11 NOVEMBRE

11h : Cérémonie

Commémoration de l'Armistice de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale.

Monument aux morts. Suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

#### VENDREDI 14 NOVEMBRE

20h42 : Soirée Ludos

Soirée jeux avec les Ludotiens.

Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.

Contact : [contact@lesludotiens.com](mailto:contact@lesludotiens.com)

#### SAMEDI 15 NOVEMBRE

10h30 : BB lecteurs

Médiathèque.

14h : Ptits Ludos

Après-midi jeux avec les Ludotiens.

Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.

Contact : [contact@lesludotiens.com](mailto:contact@lesludotiens.com)

#### DIMANCHE 16 NOVEMBRE

10h à 17h30 : Salon du Livre

Le Colombier.

#### JEUDI 20 NOVEMBRE

15h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque  
Médiathèque.

#### VENDREDI 21 NOVEMBRE

20h30 : Concert de la Sainte-Cécile

Harnolfia, orchestre de jazz et Voc'Arnolfia, chorale, vous présentent leur répertoire pour célébrer Sainte-Cécile, la patronne des musiciens.

Le Cratère. Participation au chapeau.

Contact : [sandrine\\_czech@yahoo.fr](mailto:sandrine_czech@yahoo.fr) 06 82 37 82 43.

#### DIMANCHE 23 NOVEMBRE

14h à 18h : Loto

Loto des Amis de l'Hameçon.

Entrée libre. Le Colombier.

Contact : [perthuis.jean-pierre@orange.fr](mailto:perthuis.jean-pierre@orange.fr) - 06 89 13 91 79

#### SAMEDI 29 NOVEMBRE

9h à 17h : Vide ta chambre

Bourse aux jouets organisée par la municipalité.

Le Colombier.

Inscription auprès du service animation : [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)

14h à 17h : Répare Café

Ressources&Vous.

Salle Paul Verlaine.

Contact : [ressourcesetvous.org](http://ressourcesetvous.org)

#### 17h et 20h : Théâtre

14<sup>e</sup> festival de théâtre amateur organisé par la troupe locale du Grenier de la Rémarde.

Le Colombier. Toutes les infos : [gremarde.net](http://gremarde.net)

20h42 : Soirée Ludos

Soirée jeux avec les Ludotiens.

Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.

Contact : [contact@lesludotiens.com](mailto:contact@lesludotiens.com)

#### DIMANCHE 30 NOVEMBRE

14h et 17h30 : Théâtre

14<sup>e</sup> festival de théâtre amateur organisé par la troupe locale du Grenier de la Rémarde.

Le Colombier. Toutes les infos : [gremarde.net](http://gremarde.net)



**Initiations gratuites**

**Qi Gong & Tai Chi Chuan**

Où ?  
Au Père de l'Aile ou  
Préau de Gemenosse.  
Quand ?  
Dim 09/11/25 15H-16H30  
Ouvert à tous,  
31 mois et plus

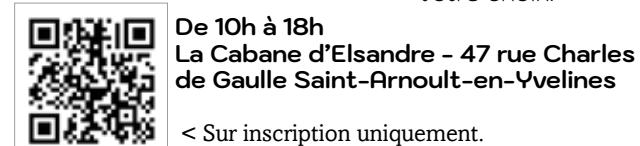
Pour plus d'informations sur  
les initiations de cet art et sur  
les cours de la rentrée :  
[www.artsdeyvelines.com](http://www.artsdeyvelines.com)  
ou forum.

Dim 09/11/25 15H-16H30  
Ouvert à tous,  
31 mois et plus

[www.artsdeyvelines.com](http://www.artsdeyvelines.com)

## JOURNÉE CONSEILS DÉCO

**SAMEDI 15 NOVEMBRE DE 10H À 18H LA CABANE D'ELSANDRE**



## DU VENDREDI 5 AU DIMANCHE 7 DÉCEMBRE ENSEMBLE POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE

Cette année, trois associations arnolphiennes unissent leurs forces au profit de l'AFM-Téléthon (Association Française contre la Myopathie) : Saint Arnoult Randonnées, Les Ludotiens et Art'Passion Arnolphiens

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre, des animations conviviales et solidaires se dérouleront dans la commune :

Vendredi soir : marche nocturne organisée par Saint Arnoult Randonnées

Samedi après-midi : marche diurne ouverte à tous

Vendredi soir et/ou samedi soir : soirées jeux animées par Les Ludotiens

Samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 17h : expo-vente d'œuvres d'art en salle Victor Hugo, proposée par Art'Passion Arnolphiens

Un recueil de fonds accompagnera ces événements. L'intégralité des sommes collectées sera reversée à l'AFM-Téléthon pour soutenir la recherche médicale et venir en aide aux familles concernées.

**Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation et votre générosité !**

(À la date de la mise en page de l'Éclair, l'ensemble des détails n'était pas encore arrêté)



# tribunes d'expression

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans un souci de respect du débat démocratique, la majorité municipale a décidé de suspendre sa publication. Ce choix, conforme à l'article L.52-1 du Code électoral, témoigne de son engagement à garantir l'égalité d'expression et la neutralité de la vie publique à l'approche du scrutin.

## OPPOSITION MUNICIPALE

### ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Ensemble pour Saint Arnoult

La campagne pour les élections municipales a commencé. Tentant de se parer des habits démocratiques qu'elle a bafoués pendant plus de 5 ans, la majorité renonce à publier sa Tribune, mais ne renonce pas à ses approximations et annonces qui ne trompent personne.

La construction de la Maison médicale va débuter, opportunément à quelques mois des élections, au bout de 5 ans de tergiversations et de renoncements. Vu la réduction drastique du bâtiment et l'absence de dialogue avec les médecins, elle ne regroupera pas tous les services liés à la santé.

La construction du Champ des Pommiers, dont la livraison est promise dans les 6 mois depuis 3 ans, n'avance pas et la majorité favorise davantage les projets privés que celui qu'elle doit porter. Le besoin en logements décents augmente, mais la majorité ne s'en émeut pas.

Le Centre technique municipal, pour lequel les conditions d'acquisition du terrain ont dû être examinées par la justice, coûtera plus de 800.000 euros aux seuls Arnolphiens.

### SAINT ARNOULT ET VOUS



Saint Arnoult et Vous

**Texte non parvenu.**

## BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE LE CMJ EST PASSÉ À L'ACTION !



À près le spectacle de magie proposé à toutes les familles en avril dernier à la salle des fêtes Le Colombier par le Conseil municipal des jeunes, et le message de sensibilisation peint au niveau des avaloirs d'eau de pluie par les jeunes élus en octobre (voir page 13), c'est au tour des membres de la commission « Bien-être à l'école » de passer à l'action.

Souhaitant améliorer le quotidien des élèves pendant les récréations, ils ont disposé trois poufs colorés et confortables dans les préaux des écoles élémentaires Camescasse et Guhermont. Ces assises conviviales sont à la disposition de tous les élèves pour se détendre, lire ou discuter tranquillement à l'abri.

Une belle initiative qui illustre l'engagement des jeunes élus pour le bien-être de leurs camarades et leur volonté d'agir concrètement dans la vie de leur commune.

# PRATIQUE

## NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire	
24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : <a href="http://monpharmacien-idf.fr">monpharmacien-idf.fr</a>	
- de nuit : 17	

### Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

### Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : [accueil@say78.fr](mailto:accueil@say78.fr)

Site : [saintarnoultenyvelines.fr](http://saintarnoultenyvelines.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

**Police Municipale** ..... 01 30 59 30 17

### CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr)

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÉS

### Nos nouveau-nés

Lylia NAOUALI, le 19 septembre 2025

Elliott GRISELAIN, le 2 octobre 2025

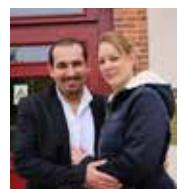
Alya SYED, le 3 octobre 2025



Lylia NAOUALI

### Ils se sont pacés

James KUDLIC et Céline PRUDENCE, le 16 octobre 2025



James KUDLIC  
et Céline PRUDENCE

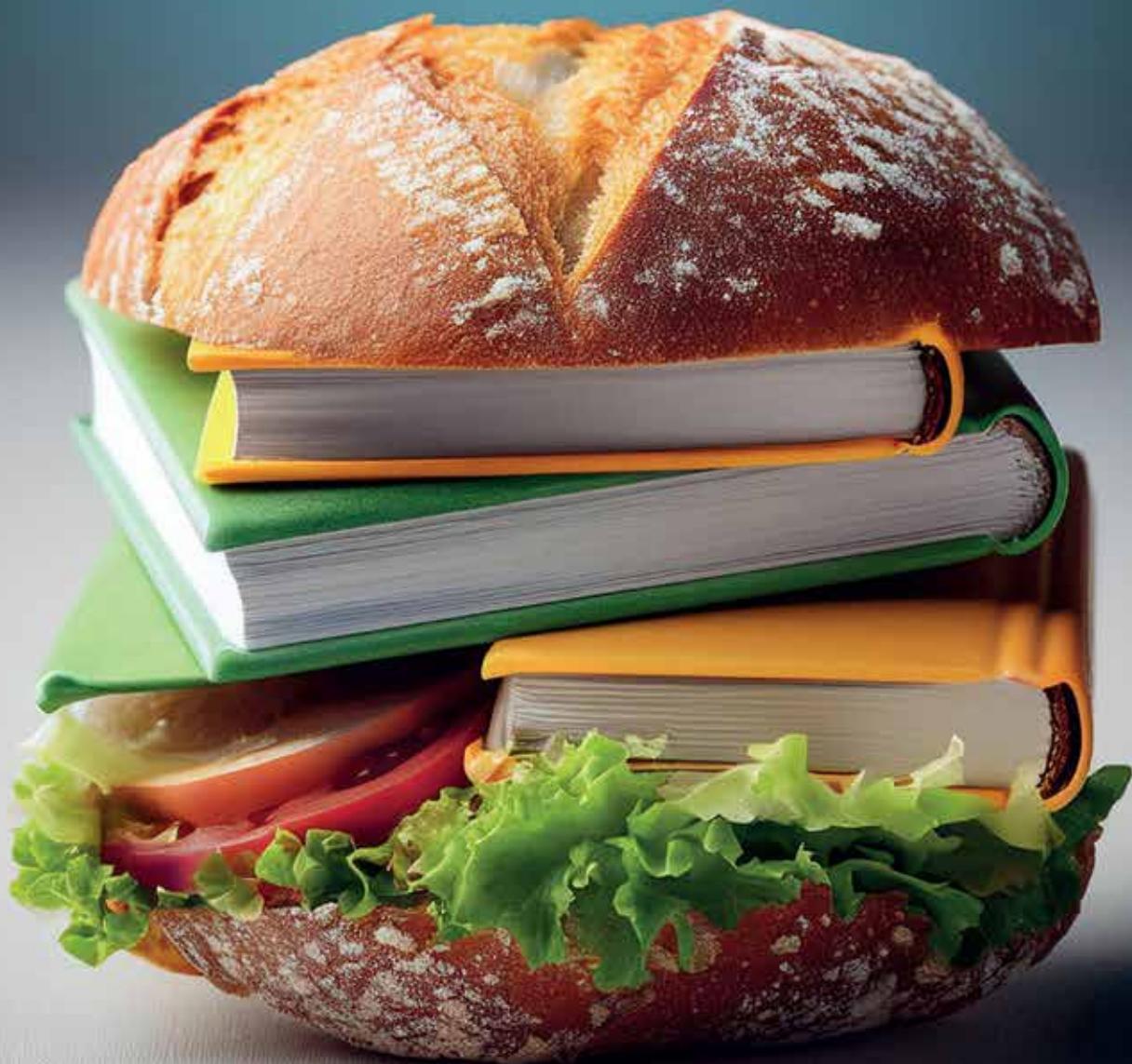
### Ils nous ont quittés

Georges-Claude HAUTEFEUILLE, le 31 août 2025

Alain SERPIN, le 12 septembre 2025

8<sup>e</sup>  
Salon  
Du  
Livre  
Saint-Arnoult-en-Yvelines

À dévorer  
**SANS**  
modération !



**SALON DU LIVRE**

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025**

**DE 10H À 17H30**

**SALLE DES FÊTES « LE COLOMBIER » RUE LOUIS GENÈT**

